

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Villebon sur Yvette le 11 mars 2023

A MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESIDENT(E)S D'ASSOCIATIONS

CONVOCAATION

Cher(e) Ami(e),

Tu es cordialement invité(e) à la prochaine Assemblée Générale du Club des As, qui se tiendra au **Foyer des Sportifs Gymnase MARVINGT**

Le mardi 30 mars 2023 à 20 heures précises

Nous attirons votre attention sur le caractère exceptionnel de l'heure avancée de cette réunion. Il est prévu une intervention de la MAISON SPORT SANTE PARIS SACLAY OMNISPORTS pour présenter ses différents dispositifs avec un échange « questions/réponses ». Le temps de présentation et d'échanges est estimé à 45 mn.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte rendu de l'AGO du 24 novembre 2022 ;
2. Rapport d'activité arrêté au 30/12/2022 ;
3. Rapport moral ;
4. Rapport financier arrêté au 30/12/2022 ;
5. Commissions :
 - ✓ Fête du Sport ;
 - ✓ Subventions ;
 - ✓ Secourisme ;
 - ✓ Espaces sportifs ;
 - ✓ Forum ;
 - ✓ Téléthon ;
6. Elections au CODIR (Membres sortants : MM. Rodolphe FIOT, Sylvain MAILLARD, François TIXIER et Jean-Claude PINON)
7. Commissions
8. Questions diverses.
 - Gala des Arts Martiaux
 - Subventions du Conseil Départemental

Si d'autres engagements t'empêchent de venir, nous comptons quand même sur la présence d'une personne responsable de ton Association. Dans ce cas, ne pas oublier de remplir le pouvoir ci-joint. Par avance, merci.



Salutations sportives et cordiales,

Le Président,
Patrick Granger

PRESENTS :

Comité Directeur :

- ❖ Patrick GRANGER : Président
- ❖ Martine GUERIN : Vice-Présidente
- ❖ Rodolphe FIOT : Trésorier
- ❖ David VIOLETTE : Membre
- ❖ Sylvain MAILLARD : Membre
- ❖ Jean-Claude PINON
- ❖ François TIXIER

Associations/Sections :

AÏKIDO CLUB : Martine GUERIN ; Les ARCHERS : Frédéric DAMONGEOT ; MJC BADMINTON : Sylvain MAILLARD ; CBB BASKET : C. BASTIEN ; LA BOULE : Betty ROZE ; BOXING DEFENSE : Audrey CHAMBEAU ; LA CIBLE : Daniel BONNET ; ESCRIME : François TIXIER ; VS FOOTBALL : Laurent DEFOSSE ; LES QUARKS Football Américain : Cyril LEBRUN ; GLOBAL COMBAT : Thomas RIDOLFO ; GOLF DE L'YVETTE : Alain KERVICHE ; ASV GYMNASTIQUE : Martine PIGNON ; ASV HANDBALL : Robert LAFOND ; AJSA JUDO : Antoine COTTIN ; KARATE DEFENSE : David VIOLETTE ; MIGRATEURS : Christine NARP ; TAÏ CHI CHOUAN : Edwige BABEL ; TENNIS CLUB : Rodolphe FIOT ; ASV VOLLEY : Céline NGUYEN VAN DAU.

Soit 19 associations présentes à 20 H, 1 arrivée à 20 H 25 soit 20 sur 29

Invités :

- ❖ Responsable animations et politique sportives de la ville : M. Boureau ;
- ❖ FFCO 2 membres : MM. Fernand ESCOBAR et Tom GUILLY ;
- ❖ Maison Sport Santé Paris-Saclay Omnisport : M. Alain FAUVE.L

ABSENTS EXCUSES :

Comité Directeur :

JC. CHAPUT : Sec. Admin Club des AS.

Associations :

ASV : Alain DECOODT, Président ; AVSKSR KEMPO : Olivier FOURQUET ; AS TAEKWONDO : Mohammed BENTAHAR ; VELO CLUB : Dominique LAINE.

Personnalités :

Patrick BATOUFFLET, Maire-Adjoint chargé des Sports

ABSENTS :

Associations :

- ❖ MJC Président & Directeur ; ASV DANSE ; MJC ESCALADE ; EKV KARATE ; MJC PIAFS ; SUBAQUA PLONGEE ; ASV TENNIS DE TABLE ;

ACCUEIL :



L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 30 mars 2023, à 20h00, les adhérents de l'Association **Club des Associations Sportives** à Villebon, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation qui leur a été adressée dans les formes prévues par la loi.

Le bureau constate que **20** associations sont présentes, ou représentées, sur 29 adhérentes. L'assemblée peut ainsi légalement délibérer et voter, le quorum à atteindre étant de 15. La feuille d'émargement est disponible auprès du club des As.

Préambule :

Suite à un souci de matériel, la présentation de la Maison Sport Santé débute à 20h10.

Les planches présentées seront envoyées au Club des As qui fera suivre aux présidents et au service des sports.

20h55 Début de l'AGO, le président demande une minute de silence pour les disparus et notamment le fils de Jean-Michel ASSELINEAU.

I. APPROBATION DU CR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 novembre 2022 :

Pas de remarque quant au compte rendu.

Il est procédé au vote pour son approbation :

Voix présentes, ou représentées :20- Voix exprimées :20- Abstentions : 0 - Voix contre : 0 - Voix pour : 20

Le CR de l'AGO du 24 novembre 2022 est adopté à l'unanimité des voix exprimées par les adhérents présents ou représentés.

II. RAPPORT D'ACTIVITE du 01 novembre 2022 au 30 mars 2023: Patrick Granger

ACTIVITE INTERNE

- 108 PERMANENCES ;
- 11 REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR ;
- 2 ASSEMBLEES GENERALES.

ACTIVITE DES COMMISSIONS :

- 4 REUNIONS OU ENTREVUES POUR LA COMMISSION « FETE DU SPORT » AUXQUELLES IL CONVIENT D'AJOUTER LES OPERATIONS DE COLLAGE ET D'AFFICHAGE REPRESENTANT UNE BONNE JOURNEE ;
- 4 REUNIONS OU ENTREVUES POUR MISE EN PLACE POUR LA COMMISSION « FORUM » ;
- 4 REUNIONS POUR LA COMMISSION « SUBVENTIONS » ;
- 1REUNION POUR LA COMMISSION « SECOURISME » ;
- 2REUNIONS SPECIFIQUES « UTILISATION DES INSTALLATIONS LE WEEK-END » ;
- 12 REUNIONS POUR LA PREPARATION ET RENDUS DIVERS POUR LE TELETHON ;
- FETE DES ARTS MARTIAUX.



ORGANISATIONS

- FETE DES ARTS MARTIAUX le 14 Mars ;
- FETE DU SPORT le 21 Mai
- FORUM le 10 Septembre ;
- REPAS DES PRESIDENTS LE 30 Septembre ;
- SOIREE « TELETHON » du 3 Décembre ;
- 2 JOURNEES FORMATIONS SECOURISTES PSC1 les 10 et 11 Décembre .

PARTICIPATIONS

- 9 CONVOCATIONS MAIRIE (VŒUX, JEUNESSE, ANCIENS COMBATTANTS, ADJOINT AUX SPORTS, SERVICE A LA POPULATION, ST COME ET DAMIEN, COMMUNICATION, RYTHMES SCOLAIRES, PLAN CLIMAT)
- 5 REUNIONS AVEC LE SERVICE SPORTS ;
- 4 REUNIONS POUR L'ORGANISATION DU TELETHON;
- 7 ASSEMBLEES GENERALES DES ASSOCIATIONS ;
- 2 REUNIONS DE PREPARATION POUR LA ST CÔME ET ST DAMIEN ;
- 15 REUNIONS DIVERSES (TERRE DE JEU, PARIS 2024, FFCO, MJC, PLAN CLIMAT, VIE ASSOCIATIVE, ETC)

IL CONVIENT AUSSI DE PRENDRE EN COMPTE TOUTES LES ENTREVUES AVEC LES SERVICES MUNICIPAUX DONT ET SURTOUT CELUI DES SPORTS.

EN CONCLUSION, L'ATTENTION DOIT SE PORTER SUR LE NOMBRE D'OBLIGATIONS DE PRESENCE POUR LA VIE DE L'ASSOCIATION A SAVOIR TRES EXACTEMENT : 199.

III. RAPPORT MORAL : Patrick Granger

« Comme chaque année, et toujours sans vraiment en changer la présentation, vous avez entre vos mains la liste des rendez-vous et événements divers et variés réalisés tout au long de cette année 2022. Jusqu'à la mi-février, la crise sanitaire et ses différents protocoles nous ont encore gêné sur le cadre de nos activités normales. Ce n'est qu'au retour des vacances de Février que des allègements ont vu le jour avec toutefois au-dessus de nos têtes la crainte du retour de la pandémie avec ses mesures contraignantes.

Fort heureusement, pas de retour en arrière, et les activités ont pu reprendre en douceur et donc lentement mais sûrement.

Nous avons donc suivi sur le 1^{er} semestre à la lettre les allègements des mesures pour apercevoir enfin l'éclaircie tant attendue par nous tous pour arriver à se projeter le plus sereinement possible sur une rentrée sportive 2022/2023 sous de meilleurs auspices.

Par contre, au sein du CODIR, nous avons été beaucoup perturbés par les soucis de santé de Jean-Claude CHAPUT qui n'est pas passé très loin de la correctionnelle. Il a fallu puiser et surtout rechercher l'énergie nécessaire pour continuer le travail demandé et pour cela, je tiens à remercier d'abord les Membres du CODIR pour leur soutien. Les permanences ont presque toutes été tenues avec les différents engagements attendants. Nous avons agité à quelques reprises dans l'urgence mais nous pouvons nous montrer satisfaits du travail accompli et réalisé, cela ne s'est pas trop vu...

Concernant Jean-Claude, il va de mieux en mieux et nul doute que nous le reverrons très prochainement au Centre Sportif, enfin, tout du moins, c'est tout le bonheur que nous pouvons lui souhaiter.

Pour en terminer sur le CODIR, l'ambiance n'a pas changé, pas de fâcherie majeure, les différents points et actions sont menés avec respect et solidarité.



Sur les commissions, le travail a repris pour celles de la Fête Sport, Subventions, Forum, Secourisme et Téléthon. Il manque à l'appel celle des Espaces mais compte tenu de la sortie de la crise sanitaire, il avait été décidé de ne pas bouger les créneaux attribués et il a été procédé à la marge à quelques petites modifications.

Pour la saison 2023/2024, il a été décidé d'une tenue de réunion de toutes les Associations/Sections concernées au cours de la 2^{ème} quinzaine de Juin afin d'effectuer des rééquilibrages s'il y a lieu et surtout entendre vos remarques et suggestions. Les oreilles se font attentives et cela peut se comprendre mais je dois vous rassurer, il ne devrait y avoir de révolution non plus mais une remise à niveau nous a semblé utile. La démarche se justifie au vu des 5 dernières années traversées entre les travaux de réhabilitation des gymnases Mermoz et Terray et la crise sanitaire.

La Commission pourra alors se remettre en ordre de bataille.

Une réflexion cependant s'impose sur le renforcement au sein de nos structures tant sur le plan du CODIR que Commissions avec l'expression d'une alerte en fin d'année au cours de l'Assemblée Générale du 24/11/2022. Un inventaire a donc été effectué et si nous voulons continuer et répondre à ce que l'on attend de nous, il va falloir se donner des moyens humains. Le Bénévolat a été mis à rude épreuve au cours de ces 2 dernières années, la reprise a été difficile, il a fallu se remotiver et soutenir ce qu'il pouvait encore l'être. Nul doute que nous en reparlerons au fil de nos débats de ce jour. Nous avons été entendus quelque peu et je vais vous en donner les quelques résultats. Néanmoins, les listes ne sont pas fermées et nous restons à l'écoute.

Sur le plan des manifestations, après 2 reports, les Arts Martiaux nous ont gratifié d'un temps fort sous la houlette de Martine, complètement acquise à la cause. Le 2 Avril pendant plus de 2 heures, 7 Associations se sont succédées pour des démonstrations et animations en musique s'il vous plaît. La mobilisation pour l'évènement a représenté environ 200 personnes sur le plateau (dirigeants, sportifs, accompagnateurs) avec pour parachever le moment un public présent dans les gradins. Nous devons noter également l'aide précieuse du Service des Sports mais aussi du Centre Culturel Jacques Brel pour la partie accompagnement sonorisation et musicale. Expérience à refaire demeure l'avis général des personnes présentes. Nous savons déjà qu'un rendez-vous a été pris pour le 23 mars 2024 et que la préparation a déjà débuté.

Concernant la Fête du Sport, elle a pu se tenir le 21 mai avec des conditions de préparation et délais restreints. Il a surtout fallu vous remobiliser et avec l'équipe, nous avons su déployer l'énergie nécessaire. 21 associations/sections ont participé. Quant à la fréquentation, 200 passeports ont été rendus soit un tout petit peu moins que 2019 mais pour une reprise, nous pouvons nous montrer satisfaits.

Outre le programme des activités internes courantes, nous avons participé le 23 juin à la journée olympique/paralympique, des T-shirts ont été distribués à tous les participants.

Avant les congés d'été, nous avons mis en place les quelques obligations à tenir pour le Forum dont la date retenue a été le 10 septembre soit une semaine après la majorité de ceux tenus ici où là dans les communes voisines. Quelques craintes donc sur la date choisie mais vite écartées quant à la fréquentation le jour « J ». Nous n'avons pas eu à déplorer des remarques négatives sur ce choix. L'an dernier, j'avais évoqué une certaine érosion sur les enregistrements d'effectifs, je vous en parlerai plus tard dans le propos mais chiffres à l'appui, il y a tout lieu de penser à une bonne reprise et surtout le niveau obtenu avant cette foutue crise sanitaire a été tout ou partie rattrapé. La seule difficulté a consisté dans la remobilisation des Bénévoles. Aujourd'hui tout cela demeure



derrière nous, c'est tant mieux mais nous devons rester vigilants. Enfin pour terminer sur le Forum, il n'a été possible d'organiser l'action SPORLIDAIRE, le constat demeure en la collecte insuffisante proposée à la population mais aussi l'indisponibilité du partenaire EMMAÛS, mobilisé sur une opération « ventes à thème » sur leurs établissements de BALLAINVILLIERS.

Sur la St Côme et St Damien, nous avons participé à la course des familles du dimanche 25 septembre au matin sur le Centre Sportif. Nous avons noté également la participation de quelques d'entre vous.

Concernant la fin de l'année 2022, nous avons pris notre part de responsabilité pour le Téléthon avec l'organisation d'une soirée festive et musicale le samedi 3 décembre. La privation de ce genre d'événements pendant les 2 dernières années a justifié ce choix. Le CCJB était à notre disposition, la MJC pour partenaire dans la partie musicale, le VSF pour la partie logistique et enfin quelques Associations/Sections pour l'aide et la participation. Au total, tout confondu, la mobilisation en terme humain se chiffre à 180 personnes tout en oubliant pas le personnel du CCJB. Je serais incomplet si je ne citais pas les magasins AUCHAN et INTERMARCHÉ pour leurs dons en matériels et boissons.

Beaucoup d'énergie dépensée, quelques craintes malgré tout dans les jours précédents sur les chiffres enregistrés pour la participation et le rappel adressé lors de l'Assemblée Générale du 24 novembre a réveillé semble t'il les attentions.

Sur le plan de la récolte de fonds, il convient de citer en marge le Centre de Loisirs pour la vente de calendriers proposés aux parents et un certain nombre d'entre vous par des organisations de collectes au sein de vos structures.

Cette mobilisation a permis une remise de fonds à l'AFM d'un montant total de la somme de 4805,45 €.

L'opération ne pourra pas être renouvelée cette année sous cette forme, le CCJB étant fermé pour travaux. Le CODIR aura une réflexion à mener et la Commission aura à se déterminer.

Tel demeure en quelque sorte ce que j'ai à exprimer concernant notre activité pour l'année 2022

A chaque fois que possible et surtout dans la présentation de ce rapport, je me dois également de vous donner quelques points de vue sur l'état de nos relations. Nous en profitons pour attirer votre attention sur les réceptions de courriels vous demandant vos besoins en matière d'espaces pendant les vacances scolaires mais aussi vous montrer attentifs sur les consultations de fin de saison. Pour cette année, il ne devrait pas y avoir de souci avec la réunion dont je vous ai parlé plus avant dans mon propos.

En matière de communication, le Service de la Vie Associative ou nous-même vous faisons parvenir des informations jugées utiles à nos yeux, et là aussi, certaines d'entre elles doivent faire l'objet d'une diffusion auprès de vos adhérents, vous demeurez nos relais et aucune hésitation n'est à écarter.

Pour terminer, nous jugeons nos relations correctes et nous essayons de nous montrer le plus transparent possible, toute décision prise doit apporter une argumentation justifiable.

Sur le plan des partenaires, je commencerai et cela demeure habituel par la Mairie.

Le bilan demeure inchangé sur l'état de nos relations que nous jugeons très satisfaisantes. Nous sommes régulièrement consultés mais aussi écoutés. Bref, vous l'avez compris, nous n'avons pas de véritables sujets de discordes et donc tout se passe plutôt bien.



Nous rappelons cependant de par notre statut de bénévole indique qu'il existe des limites à ne pas dépasser. Nous ne pouvons pas être partout, nous devons aussi gérer et surtout assurer une aide aux adhérents que vous êtes et cela demeure valable à tous les niveaux. Les représentants aujourd'hui savent et comprennent mieux que quiconque le propos.

En matière de partenariat, nous nous devons de signaler le Conseil Départemental. Là, par contre, nous avons un sujet de fâcherie avec la désapprobation l'abandon du critère des 7 € par adhérent pour l'attribution des subventions de fonctionnement. Le mode de financement par actions ne présente pas à nos yeux un soutien de manière pérenne aux Associations que nous sommes. La concertation de ces nouvelles dispositions n'a pas fait l'objet de consultations si ce n'est qu'auprès des Comités Départementaux et si j'ai de bonnes informations, ils se sont montrés dubitatifs et plutôt en désaccord. L'exemple du fonctionnement de l'ANS nous conforte dans cette idée, les enveloppes ont beaucoup de mal à être utilisées car la complexité des dossiers à remplir.

Malgré cela, il convient toujours de noter la mise à disposition de formations en tout genre dont chacun d'entre nous peut bénéficier.

De par notre affiliation à la F. F. C. O, nous essayons de vous communiquer toutes les informations parvenues et elles sont nombreuses et très utiles pour certaines d'entre elles. Elle répond très rapidement aux différentes interrogations sur le domaine juridique que nous pouvons être amenés à nous poser. Elle propose également des formations auxquelles, de mon avis, nous ne profitons peut-être pas assez.

L'ASV et la MJC ont également droit à être citées pour les échanges cordiaux entretenus et aides déployées.

Avant de terminer, je vous ai fait part dans mon avant-propos de l'inquiétude de certains d'entre vous à l'issue de la période perturbée par la crise sanitaire d'une possible perte d'adhérents.

Je vais donc vous donner quelques chiffres.

En 1^{er} lieu, concernant l'affiliation à la FFCO, la cotisation est basée sur le nombre d'adhérents de vos Associations respectives. Ce nombre n'inclue pas les adhérents des sections de l'ASV et de la MJC, pour la 1^{ère} elle est déjà adhérente et pour la 2^{ème} elle adhère à un autre organisme.

Pour 2022, les effectifs comptabilisés s'élevaient à 1796 et pour 2023 nous en sommes à 2006.

Nous sommes en mesure de fournir avec exactitude le nombre d'adhérents dans vos Associations/Sections sur la ville, nous avons pour la 1^{ère} année établi en détail un récapitulatif des informations fournies d'une part par les demandes de subventions et d'autre part celles qui passent au-dessus de nos têtes, je parle des effectifs de la MJC et de la Section Danse de l'ASV.

Quelques chiffres donc :

1297 féminines dont 404 de – de 18 ans et 893 de + de 18 ans ;

2178 Hommes dont 827 de – de 18 ans et 1351 de + de 18 ans ;

Ce qui donne un total de 3475 adhérents sur les 29 Associations/Sections Sportives.

Ces chiffres ont été comptabilisés sur le dernier exercice clos à savoir saison sportive 2021/2022 et pour celles organisées sur l'année civile de 2021.

Sur la parité, nous avons encore un peu de travail à effectuer.



Etant donné que c'est la 1^{ère} fois quant à la réalisation de ce comptage, pour celles et ceux qui seraient tentés de me demander les chiffres de la saison précédente, je vais les renvoyer à l'année prochaine.

Enfin, nous pouvons considérer qu'environ 3000 adhérents pratiquent une activité sportive sur le Centre Sportif, véritable « Centre Ville du Sport ». Ce n'est pas rien !!!

Je garde le meilleur pour la fin : le Service de la Vie Associative avec lequel les rencontres sont fréquentes et nous pouvons juger les relations comme bonnes. Les informations liées aux directives en matière d'arrêtés, notifications de toutes sortes ont fait l'objet de multiples échanges. La réorganisation du service nous a été expliquée avec un guichet unique pour les Associations y compris sportives. En clair, pour ce qui nous concerne, rien n'a pour ainsi dire changé, les interlocuteurs sont les mêmes tout en veillant à rester sur le sport. Nous nous considérons comme le porte-parole du mouvement sportif villebonnais et nous ne devons jamais quitter nos enjeux et notre esprit : gérer nos associations au mieux et veiller à la bonne gestion des activités liées à nos pratiques pour nos adhérents. Ces points sont essentiels et prennent déjà et surtout beaucoup de notre temps.... Je vais peut-être me répéter mais l'essentiel de nos actions se situe d'abord à ce niveau.

La cerise sur le gâteau représente cette récompense exposée dans le dernier VAV à savoir l'obtention du Label « VIE EUROPENNE DU SPORT » décernée par l'ACES fin 2022 qui nous a été remis le 6 décembre dernier à BRUXELLES. Ce label récompense les investissements réalisés depuis une bonne décennie par la municipalité mais aussi par la richesse du tissu associatif villebonnais et son organisation sportive atypique.

En conclusion, dans un 1^{er} temps, je terminerai par la série de remerciements à adresser et je vais et sans surprise me répéter :

- *Les personnels de tous les services municipaux dans leur ensemble avec une mention particulière pour ceux du Service des Sports ;*
- *Les élus pour le maintien contre vents et marées de l'enveloppe financière allouée aux sports et bien entendu en premier lieu pour celui auquel nous avons à faire compte tenu de sa fonction, je veux parler de Patrick BATOUFFLET ;*
- *Les Membres du CODIR pour leur disponibilité et leur patience : « me supporter entre autre » mais aussi tous les Membres des Commissions pour leur implication et travail réalisés ;*
- *à toutes celles et ceux et nous ne pouvons qu'être fiers de les représenter ce soir entre autre qui œuvrent sans compter avec un dévouement hors normes pour organiser et encadrer la pratique sportive au sein de nos associations.*

Et dans un 2^{ème} temps, si vous le voulez bien, je terminerai ce rapport par le petit billet d'humeur habituel et vous pouvez croire à notre soutien inconditionnel :

LE BENEVOLAT : un vrai statut !!!

Nous essayons de faire du mieux que nous pouvons dans la limite justement de ce statut.

L'année 2022 a enregistré une reprise d'activités normale en laissant derrière nous les stigmates de la crise sanitaire.

La 1^{ère} leçon à retenir à nos yeux concerne la solidarité entre nous tous et la volonté de satisfaire à minima

sur certaines périodes de donner à nos adhérents de pratiquer une activité sportive malgré toutes les embûches, nous avons été là et bien présents.

Cet esprit ne doit plus nous quitter à l'avenir

et je peux vous assurer sur notre volonté de persister et donc d'aider.

Vive le sport !!! »



Rapport approuvé à l'unanimité des présents

IV. RAPPORT FINANCIER : Rodolphe Fiot

Compte de Résultat :

	COMPTE DE RESULTAT 2022 Période du 1 Janvier 2022 au 31 Décembre 2022 Présentation Assemblée Générale du 30/03/2023
--	--

	2022	2021		2022	2021
FONCTIONNEMENT	15 809	25 756	SUBVENTIONS	11 002	27 016
Assurance	205	209	Etat		
Salaires	2 051	2 691	Département	2 002	3 696
Charges	2 169	2 841	Commune	9 000	22 000
Gestion	3 081	2 915	Commune Projet		1 320
Prov. Charges	8 303	17 100			
ACTIVITES	19 490	7 728	ACTIMTES	32 593	17 624
Fête du Sport	7 515	3 008	Adhésions	580	580
Goodies	144	3 113	Remboursement		
Forum	1 158	1 378	Participations	3 113	
Repas P/T	1 873	0	Placement	390	180
Telethon	1 494	0	Reprise N-1	28 256	16 860
Divers	3 780	229	Ventes		
Formation	1 088	0	Prod Except.	254	4
Chrg Except.	2 438	0			
TOTAL CHARGES	35 299	33 484	TOTAL PRODUITS	43 595	44 640
Résultat Excédentaire	8 296	11 156	Résultat Déficitaire		
TOTAL	43 595	44 640	TOTAL	43 595	44 640

Le compte de résultat 2022 s'équilibre à 43,585€ avec un résultat excédentaire de 8,296€. Nous notons que l'impact de la réduction de la subvention communale, en accord avec le Club des AS, a été compensé par la provision de charges de l'exercice 2021 et la reprise du résultat de 2021, soit 28,256€. Pour rappel la provision et le résultat sont importants en raison des deux années de pandémie ou nous avons eu moins de dépenses.

Côté Recettes:

Subventions:

Une subvention départementale un peu moins importante compte tenu de la réduction des licenciés sur l'année 2021 et une subvention communale fortement réduite suite à un accord de rétrocession.

Activités:

Les Participations sont les recettes concernant les inscriptions aux formation Secourisme (785€), la



participation à la soirée du Téléthon (2208€) et le Forum (120€). Le Placement correspond aux intérêts perçus (390€). La reprise N-1 (28256€) sont la reprise des provisions sur charges et l'excédent 2021. Les Produits Exceptionnels (254€) sont des produits et plus particulièrement des remboursements (Bracelets 72€ et prise en charge de frais Téléthon par le Foot 182€).

Côté Dépenses:

Fonctionnement:

Pas de commentaire sur la partie Assurance. Les Salaires et Charges sont sur 9 mois suite à la situation de Jean Claude. En Gestion, nous retrouvons les petits achats (118€ cotisation Costco, Zoom, bouilloire, clés), l'abonnement Quomodo (188€), les fournitures de bureau incluant le nouveau PC (533€), les frais de réceptions/cadeaux (586€), les frais bancaires (163€), les frais de cotisation FFCO (933€), les frais d'internet et postaux (561€). La provision est une charge pour des frais engagé 3303€, une réserve pour salaires et charges en attente (1000€) et une réserve projet de 4000€ (barnums).

Activités:

La Fête du Sport (7515€) comprend 6273€ pour Audiolight, 708€ pour les affiches, 321€ pour les repas et 213€ prestation animation et petits lots. Les Goodies (144€) : bracelets pour événement des Art Martiaux (moitié remboursé). Ensuite l'organisation du Forum (1158€). Il s'agit du repas. Idem pour le repas des Présidents (1873€) et celui organisé pour le Téléthon (1494€, une partie a été remboursée par le foot (182€)). En Divers (3780€), nous trouvons le Pot d'AG (166€), l'achat des premiers barnums (3614€). Ensuite, la Formation (1088€) avec la : rémunération de la Croix Rouge (1065€) et la collation offerte (23€). Enfin, les Charges Exceptionnelles (2438€) : il s'agit de la rétrocession à l'AFM des bénéfices de la soirée Téléthon.

Au final un total des dépenses de 35299€ soit un excédent de 8296€.


Bilan au 31/12/2022 :

ACTIF		Réalisé	PASSIF		Réalisé
2	Valeurs immobilières	0	11	Cumul Résultat Exercices Précédents	18 079
20	Immo Incorporelles	0	110	Solde Crédeur	18 079
21	Immo Corporelles	0	119	Solde Débitur	
23	Immo En Cours	0			
3	Stocks	0	12	Résultat de l'Exercice	8 296
				Excédent	8 296
				Déficit	
4	Sommes dues à l'Association	0	15	Provisions	5 000
5	Trésorerie	34 678	16	Emprunts	0
	Banque	8 287	42	Dettes de l'Association	
	Caisse		46	Factures, Charges	3 303
	Placement	26 390			
TOTAL ACTIF		34 678	TOTAL PASSIF		34 678

Le bilan 2022 s'équilibre à 34678€. On retrouve à l'Actif notre trésorerie et au Passif, nos fonds propres (18079€), le résultat de l'exercice (9296€), nos provisions (5000€) et nos charges engagées (3303€).

Le bilan présenté est approuvé à l'unanimité

Budget prévisionnel 2023 :

	BUDGET PREVISIONNEL 2023 (version Décembre) Période du 1 Janvier 2022 au 31 Décembre 2022
---	--

CHARGES		R2022	Prev2023	PRODUITS		R2022	Prev2023
60	Achats	4 164	3 100	74	Subventions d'Exploitation	11 002	22 000
602	Achats Mat Sportif	3 614	2 000	7411	Etat		
606	Fournitures	551	1 100	7412	Region		
61	Services Extérieurs	9 682	14 470	7413	Departement	2 002	
611	Sous Traitance	9 288	13 000	7414	Commune	9 000	22 000
615	Entretien	188	200	7415	Commune Exceptionnel		
616	Assurance	205	210	75	Autres Produits de Gestion	3 693	1 380
618	Divers		1 060		Cotisations, Adhésions	580	580
62	Autres Services Ext	6 492	11 400		Participation Formation	785	800
622	Remuneration Intermediaire				Téléthon	2 208	
623	Publicite, Publication	708	1 500		Forum	120	
625	Deplacement, Reception	4 128	8 000	76	Produits Financiers	390	391
626	Frais Postaux, Tel	561	700		Intérêt Placement	390	391
627.628	Services Bancaires, Autres	1 096	1 200	77	Produits Exceptionnels	11 410	8 296
63	Impôts, Taxe	0	0	771	sur Opération de Gestion	254	
64	Charges de Personnel	4 220	6 400	772	sur Exercices Antérieurs	11 156	8 296
641	Salaires	2 051	3 400	78	Reprise sur Amortissements	17 100	8 303
645.647	Charges Sociales	2 169	3 000	S/Total	Résultat Déficitaire	43 595	40 370
65	Autres Charges	0	0				
66	Charges Financieres	0	0				
67	Charges Exceptionnelles	2 438	0				
68	Dotation aux Amortissements	8 303	5 000				
S/Total		35 299	40 370				
	Résultat Excédentaire	8 296					
Total des Charges		43 595	40 370	Total des Charges		43 595	40 370

Etabli sur la base des dépenses historiques et des missions pour lesquelles le Club des AS est engagé, le budget global est de 40370€ (soit -7,4% du budget réalisé en 2022). Les principales variations sont : le retour du montant attendu de la subvention communale (22000€), la reprise de l'excédent 2021 (9296€) et de la provision pour charge (8303€). Coté dépenses, nous devrions retrouver un rythme d'actions comme avant la pandémie sur toute l'année.

Le bilan prévisionnel présenté est approuvé à l'unanimité

V. COMMISSIONS :

1. Fête du Sport : M.Guérin

- fête du sport 2022 : environ 200 pass'sports rendus à l'accueil soit un peu moins qu'en 2019 mais on revient à une situation quasi normale. Nous avons aussi enregistré une forte participation des associations sportives (21 sur 29)
- la fête du sport 2023 aura lieu le samedi 13 mai , les questionnaires de participation et d'expression des besoins ont été envoyés. Il est demandé aux associations de donner rapidement leur réponse pour permettre d'informer les services des sports avant les vacances de printemps. La date de la réunion de 'calage' est le jeudi 11 mai 20h30 .



2. Subventions : F. Tixier

Pas plus d'info qu'au 24/11

Intervention du VILLEBON SPORT FOOTBALL sur les réponses des subventions accordées. La réponse est donnée après l'approbation du Conseil Municipal (pour 2023, la date est fixée au 6 Avril) et la Commission Subvention du Club des AS n'a jamais publié ses décisions à la clôture de ses travaux. Il demeure cependant juste que la communication des montants accordés demeure tardive.

3. Secourisme : (Pascal Excusé) P.Granger

4 formations ont eu lieu dans le Foyer des Sportifs :

- Session de décembre 2022
 - o 11 Décembre, recyclage avec 15 personnes
 - o 12 Décembre, PSC1 avec 17 personnes
- Session de janvier 2023
 - o 21 janvier, recyclage avec 13 personnes
 - o 22 janvier PSC1, avec 12 personnes

Le retour des personnes formées est très positif.

Pour les clubs ayant beaucoup d'inscrits le Club des AS demande aux associations de rédiger un chèque global accompagné de la liste des candidats avec leur fiche individuelle d'inscription.

Rappel des tarifs :

- Membre d'associations adhérentes au Club des AS : 20€ pour le PSC1 et 10€ pour le recyclage car le CdA subventionne à 50%
- Personne présentée par une association mais non-adhérente de celle-ci : 45 € pour le PSC1 et 20€ pour le recyclage

La commission envisage d'organiser pour 2023/24 des formations sur la même base, une formation de recyclage et un PSC1 en décembre et de même en janvier.

Un recensement des personnes souhaitant passer le PSE1 est à faire pour instruire une demande au niveau du Club des As.

Rappel des dates, ressenti positif des élèves, formation psc1+ ...

4. Espaces Sportifs : P. Granger

Il n'a été jugé de réunir la Commission des Espaces depuis au moins 4 ans pour des raisons dans un 1^{er} temps de travaux de réhabilitation des gymnases Mermoz et Terray et dans un 2^{ème} temps par la crise sanitaire COVID 19 et ses désagréments causés en matière de déroulements des pratiques et protocoles divers.

Un recensement sera effectué mi-juin pour établir des aménagements mieux adaptés ou plus intelligents entre associations utilisatrices.

Un recensement sera effectué mi-juin pour établir des aménagements mieux adaptés ou plus intelligents entre associations utilisatrices.

5. Forum : S. Maillard

Le forum est programmé au 09 septembre 2023.



En complément au 24/11, le Règlement Intérieur est en cours de mise à jour avant validation auprès du conseil municipal pour notamment intégrer : le guichet unique, la vérification de la signature du contrat républicain (loi), l'ajout de membres valideurs (sport, élu, en cours de définition). Mais aussi s'assurer des statuts de chaque nouvelle association, de l'entrée sur le site communal et à l'étude, d'un délai d'existence avant l'accès.

6. Téléthon / Action caritative : P. Granger

Voir rapport moral

+ Laurent indique le peu de participants à la préparation et dans la soirée pour l'organisation.

Les Quarts informent qu'ils se positionnent déjà leur participation si l'édition se fait en décembre.

VI. Personnes ayant répondues pour participation aux commissions :

Un certain nombre de réponses ont été reçues et sont données. Un tableau sera communiqué après mise à jour.

VII. ELECTION CODIR :

4 membres sortants :

MM. Rodolphe FIOT, Sylvain MAILLARD, Jean-Claude PINON et François TIXIER (ce dernier ne se représente pas)

2 Membres entrants : Edwige BABEL et Pascal MERLE.

Le président remercie chaleureusement François pour son excellent travail et notamment sur l'élaboration des règles et critères pour l'étude des dossiers de subvention.

les 5 candidats sont élus à l'unanimité.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

- Gala des arts martiaux à venir : tous les clubs d'arts martiaux, le conservatoire et la MJC ont répondu présents pour l'édition à venir du 23 mars 2024 ;
- Un courrier de désaccord sera envoyé par le CdA au département sur la suppression de la subvention de 7 euros par adhérents ;
La FFCO est en accord et fait de même à son niveau ;
- Achat de deux nouveaux barnums réalisés ;
- Certificat d'Engagement Républicain : toujours non signé par : MJC, Archers, Escrime A faire.



22h40 La parole est donnée FFCO :

Environ 600 clubs sur le département, 1000 national, environ 80000 pratiquants

Rappel sur la crise sanitaire du covid, la formation, le bénévolat en nette dégressivité alors que les adhérents ont augmenté, les questions qui vont être avec l'après JO2024 et comment sera l'avenir des intervenants.

22h50 La parole est donnée à Marc Boureau :

Rappel sur l'obtention du label Ville Européenne et du renouvellement des trois lauriers pour Ville Active et Sportive.

La ville participe à la semaine olympique du 3 au 8 avril 2023 et a établi un programme, quelques Associations/Sections ont répondu présent.

Scolaires et évènements nationaux sur 2024/2025

CPJ dans le catalogue de Paris 2024.

L'info-Sport : 5 numéros en attente de diffusion (problème lié sur le droit à l'image avec caléméo des photos transmises, un ajout devra être réalisé sur la fiche d'inscription de chaque activité la saison prochaine).

Fin de l'AG pour 23h, un pot de clôture avec toasts est servi, fermeture des portes pour 23h45.

Le Président

Patrick GRANGER

La Vice-Présidente

Martine GUERIN

Le Trésorier

Rodolphe Fiot



FEUILLE D'EMARGEMENT

AGO Club des AS – 30 MARS 2023

Association sportive	Nom du représentant	Pouvoir donné à :	Signature
AÏKIDO	Martine GUERIN		
ARCHERS	Frédéric DAMONGEOT		
ASV	Alain DECOODT- Président		Excuse
BADMINTON - MJC	Sylvain MAILLARD		
BASKET	Louis BREC	OSTIEN Gardien	
BOULES	Betty ROZE		ROZE
BOXING DEFENSE	Audrey CHAMBEAU		
CIBLE	Daniel BONNET		
DANSE - ASV	Marine BECQUART		
ESCALADE - MJC	Valérian MARTIN		
ESCRIME	François TIXIER		
FOOT BALL	Laurent DEFOSSÉ		
FOOTBALL AMERICAIN	Cyril LEBRUN		
GLOBAL COMBAT	Thomas RIDOLFO		
GOLF	Alain KERVICHE		
GYMNASTIQUE - ASV	Martine PIGNON		
HANDBALL - ASV	Robert LAFOND		
JUDO	Antoine COTTIN		
KARATÉ	Franck KERYSE		
KARATÉ DEFENSE	Jean-Claude CHAPUT	vice président David VIOLETTE	
KEMPO	Olivier FOURQUET		Excuse



FEUILLE D'EMARGEMENT

AGO Club des AS – 30 MARS 2023

Association sportive	Nom du représentant	Pouvoir donné à :	Signature
MJC	Charles BIRSCHLER - Directeur		
MJC	Christian FLORENTIN - Président		
PIAFS - MJC	Ludovic COUTURAUD		
PIAFS MIGRATEURS	Yves MICHEL	NARP Christophe	
PLONGÉE	Pascal TERRIEN		
TAE KWON DO	Mohammed BENTAHAR		Excuse
TAI CHI CHUAN	Edwige BABEL	EB	EB
TENNIS	Rodolphe FIOT		
TENNIS DE TABLE - ASV	Jérôme GOUJON		
VÉLO	Dominique LAINE		Excuse.
VOLLEY - ASV	Céline NGUYEN VAN DAU	 NGUYEN VAN DAU	
Club des As	Président	Patrick GRANGER	
Club des As	Membre	Jean-Claude PINON	
Club des As	Membre	David VIOLETTE	
Club des As	Membre		
Invités extraordinaires			
Patrick BATOUFLET	excuse		
Julien LAVERGNE	excuse		
Marc BOUREAU			
FFCO		Fernand ESCOBAR	
Maison Sport Santé		Alain FAUVEL	
Droit de vote	Pas droit de vote (sauf procuration)	Pas droit de vote	

FFCO Gully Torl

FFCO